

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

WWW.ANFH.FR

Plan d'actions régional 2022 Auvergne-Rhône-Alpes



Plan d'actions régional Auvergne-Rhône-Alpes 2022

Le Plan d'actions régional 2022 (PAR) de la région Auvergne-Rhône-Alpes est le fruit d'une concertation des acteurs de la Région, enrichi des actions et initiatives des trois territoires.

L'Anfh a redoublé d'efforts pour accompagner les établissements dans leurs projets de formation malgré la crise sanitaire. Les plans de formation établissements se sont adaptés au mieux, en développant notamment de manière complémentaire des formations en distanciel. Les instances paritaires nationales de l'Anfh ont validé dès 2020 un plan de soutien à l'investissement en formation et aux qualifications visant à optimiser l'utilisation de l'enveloppe du plan qui est prolongé en 2022.

Le PAR 2022

Les thèmes de ce PAR 2022 visent à favoriser l'accès du plus grand nombre d'agents à la formation continue, à développer leurs compétences et à les accompagner dans leurs projets et leurs parcours professionnels. Ils sont destinés à l'ensemble des établissements de notre Région.

Cette offre régionale comprend :

► des dispositifs ou projets régionaux d'accompagnement RH notamment, et de réponses à une problématique spécifique ou de déploiement d'outils : accompagnement au management des métiers, des emplois et des compétences (GPMC), management participatif et intelligence collective : projet I-care ; Qualité de vie au travail ; formation digitale (Prodig) et compétences-clés (4C).

► une offre de formation comportant : sept axes (ex. : QVT/santé et condition de travail ; RH, formation et management ; parcours patients et prise en charge ; adaptation aux actualités réglementaires). Cette offre est déclinée en 136 thèmes et modules.

Nous vous invitons à consulter les programmes et les modalités d'inscription sur le site Internet de l'Anfh Auvergne, Rhône et Alpes, à la rubrique « Offres de formation ».

Les équipes des trois délégations restent à votre disposition pour vous conseiller, vous accompagner dans la mobilisation de cette offre régionale, et vos conseillers sont à votre écoute pour analyser vos besoins de formation et vous permettre de bénéficier également des marchés de formation de tout le territoire français.

Le président régional,
Patrick Didier

D'un coup d'œil

Sommaire

Éditorial	p. 03
Présentation générale de l'Anfh	p. 05
Financements Anfh	p. 06
Prise en charge et contacts	p. 07
Les services destinés aux établissements	p. 08
321 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh	p. 10
Les chiffres-clés	p. 11
Dispositifs régionaux	p. 12
Offre digitale	p. 14
Parcours	p. 15
Plan régional Auvergne-Rhône-Alpes 2022	p. 17

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur 3 valeurs fondatrices : PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

Zoom sur le projet stratégique 2020-2023

Poursuivre, intensifier ou ajuster les nombreux dispositifs, politiques et actions mises en place en faveur des agents, des établissements et de la qualité de prise en charge des patients : c'est la finalité du nouveau projet stratégique de l'Anfh. Fruit de nombreuses discussions, cette feuille de route redéfinie tous les quatre ans, structure l'action de l'Association et précise ses ambitions et priorités.

Articulé autour de quatre ambitions, le nouveau projet stratégique entend inscrire l'action de l'Association en forte cohérence avec un environnement institutionnel en évolution, à la fois dans le champ de la formation professionnelle et dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ou le projet de loi de transformation de notre système de santé induisent en effet de profonds changements qui impactent l'action de l'Anfh, tant au niveau de son positionnement qu'au niveau des attentes de ses établissements adhérents.

Ambition 1

► Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents.

Ambition 2

► Soutenir les politiques RH des établissements.

Ambition 3

► Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes.

Ambition 4

► Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur.

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds :

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

CFP - BC - VAE

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le Congé pour validation des acquis de l'expérience et le Congé pour bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée

à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75 / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels et les ASG;
- partenariat avec le FIPH-FP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues.

Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les Directe (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPH-FP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- appui aux politiques GPMC des établissements;
- élaboration ou renouvellement

de cartographies métiers;

- soutien financier au développement des Études promotionnelles;
- soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur;
- appui aux politiques handicap des établissements;
- soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail;
- professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements;
- soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique;
- dispositifs en faveur des compétences-clés;
- soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou EPHAD;
- appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage;
- soutien aux mobilités inter fonctions publiques;
- dispositifs de simulation en santé...

Présentation

Prise en charge et contacts

	Actions de formation régionales - AFR Actions de formation gratuites	Actions de formation coordonnées - AFC Actions de formation payantes
Frais d'enseignement	Fonds régionaux	Plan de formation de l'établissement
Frais de déplacement	Plan de formation de l'établissement	Plan de formation de l'établissement
Frais de repas	Fonds régionaux	Plan de formation de l'établissement
Traitement si remplacement	Plan de formation de l'établissement	Plan de formation de l'établissement

Attention

Les actions de formations proposées seront saisies par l'Anfh (et non par les établissements connectés sous Gesform ou Gesplan) en fonction et sous réserve du ou des agent(s) retenu(s).

Vos contacts

Auvergne

Andréa COUTAREL

Conseillère formation

> 04 73 28 67 41

> a.coutarel@anfh.fr

Rhône

Sandrine BANCELIN

Marie-Capucine TALLEC

Conseillères formation

> 04 72 82 16 10

> rhone.formation@anfh.fr

Clélia DUMONT

Conseillère formation

> 04 72 82 16 11

> rhone.formation@anfh.fr

Lila GRIGIS

Conseillère formation

> 04 72 82 13 24

> rhone.formation@anfh.fr

Alpes

Carine VANNA

Conseillère formation

> 04 76 04 08 05

> c.vanna@anfh.fr

Élodie VILLAIN

Conseillère formation

> 04 76 04 10 43

> e.villain@anfh.fr

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents, un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formation et centrale d'achat

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formation.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage...

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « La ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formation, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil seront les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de version. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation ; un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de



formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CTE). Il est également possible de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh à l'amélioration de la qualité de leurs actions de formations. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif :

- poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock ;
- favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ses établissements adhérents ;
- inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.

L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formation nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Cette animation de réseaux permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents

La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anfh.fr.

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches... l'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir d'anfh.fr.

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce nouveau dispositif, de les éclairer sur les choix

à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

➤ Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF : ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

➤ Un guide sur l'éligibilité : ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

➤ Un guide des métiers : guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

➤ Etc.

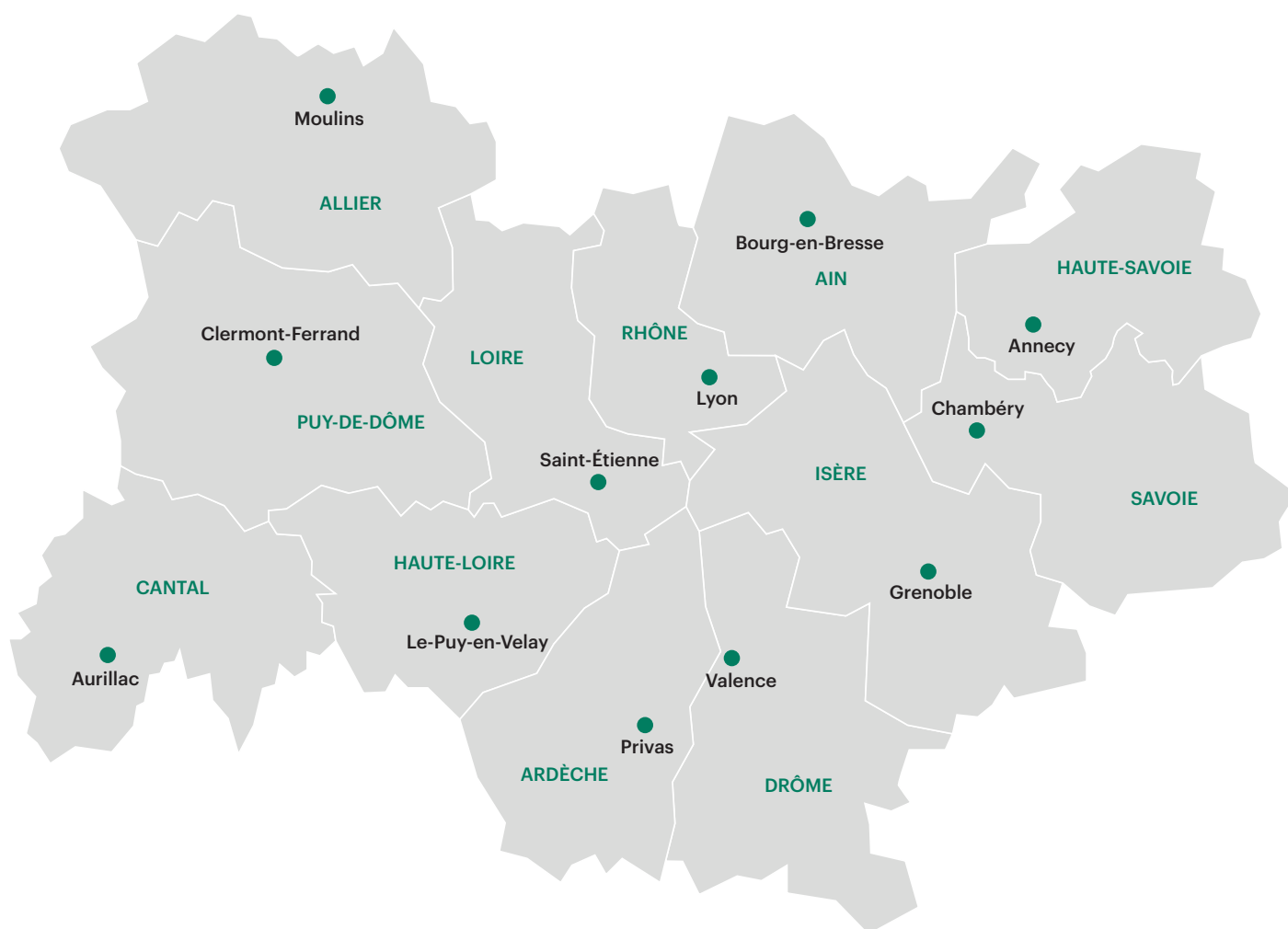
La plateforme Learning Management System (LMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Management System (LMS).

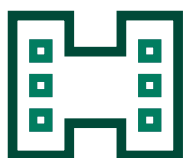
Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de six thématiques : qualité de vie au travail, soins sans consentement, troubles du comportement de la personne âgée, mission zéro risque, série H et vis ma vie de cadre.

— Plus d'infos
> www.anfh.fr

321 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh



Les chiffres-clés



321

Établissements adhérents
à l'Anfh Auvergne-Rhône-Alpes

78 780 Départs en formation
(au titre du plan de formation)

333 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

252 Dossiers VAE en cours de financement*

721 Bilans de compétences financés*

2348 Études promotionnelles financées**

* Dans le cadre du 0,2% - CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus



40,5%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

111 152 K€
Collectés en 2020

Répartition:

77 527 K€ 2,1% - plan de formation

22 481 K€ 0,6% - fonds de mutualisation
pour les Études promotionnelles

7 494 K€ 0,2% - CFP/BC/VAE

33 K€ 4,8% - ESAT

3 617 K€ 0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs régionaux

Un dispositif est un accompagnement répondant à une problématique spécifique composé d'actions de formation, de prestations de services, d'actions de sensibilisation et d'outils pratiques.

— Pour connaître les modalités d'inscription aux dispositifs, merci de vous rapprocher de votre délégation régionale.

Accompagnement au management des métiers, emplois et compétences

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de l'offre GPMC et vient en complément de la démarche de cartographie régionale des métiers et des compétences.

Deux volets peuvent être mobilisés de manière indépendante :

➤ **Accompagnement des établissements :** ce volet vise au déploiement du management des métiers, emplois et compétences à l'échelle d'un établissement ou d'un groupe d'établissements, dans le cadre du projet d'établissement et/ou du projet de territoire.

Il s'articule autour de trois modules :

➤ **Module 1 « Diagnostic et cadrage de l'accompagnement » :** état des lieux de la GPMC et élaboration d'un plan d'actions ;

➤ **Module 2 « Formation-action » :** acquisition ou développement des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences ;

➤ **Module 3 « Appui opérationnel » :** apport en méthode et outils nécessaires à la mise en œuvre des actions de management des métiers, emplois et compétences.

➤ Formation des encadrants pour la réalisation des entretiens professionnels et de formation et pour l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques.

Usages numériques et éthique professionnelle : les outils de formation

Depuis quelques années, les nouvelles technologies se sont invitées dans les espaces de travail : réseaux sociaux, smartphones, autres objets connectés.

Des usages spontanés et bien souvent insouciantes, induisent des risques croissants dans les pratiques professionnelles, nécessitant un accompagnement des établissements et des agents de la Fonction publique hospitalière.

L'Anfh met en place un parcours de formation à la carte dédié aux usages numériques et à l'éthique professionnelle.

Structuré en 4 actions de formation modulables consacrées à la découverte des opportunités, risques, et bonnes pratiques liés aux usages numériques, pour respecter l'éthique professionnelle :

- Empreinte web et réseaux sociaux : stratégie d'établissement et plan d'action
- Encadrer et manager à l'ère des nouvelles technologies : quelles opportunités, quels risques ?
- Usages numériques, agir de façon responsable dans mon établissement
- Ambassadeurs numériques

Et une action de formation en mobile learning

➤ Un outil mobile learning : Éthique 2.0 Disponible au format numérique sur tous les supports (PC, tablette, smartphone), cette formation d'une heure et demie est composée de 8 séquences d'apprentissage courtes illustrées par des exemples concrets et des mises en situation.

Présentation

QVT et prévention – secondes parties de carrière

Le dispositif national d'accompagnement des établissements :

- un axe « prévention/QVT » avec des prestations d'appui pour les personnels de direction, d'encadrement et des services RH à la connaissance des dispositifs réglementaires et juridiques et à l'élaboration ou renouvellement des documents afférents (exemple : DUERP, etc.), à la réalisation de diagnostics et d'aides à la définition d'une politique QVT et au déploiement d'un volet prévention/médiation/RPS ;
- un axe « prévention/2^{des} parties de carrière » avec des prestations d'appui pour les personnels de direction, d'encadrement et des services RH à la connaissance des dispositifs réglementaires et juridiques en matière de gestion statutaire, à la connaissance des dispositifs de mobilité professionnelle existants (CEP, CFP, congé de transition professionnelle, etc.) et à la réalisation de diagnostics, d'aides à la gestion des secondes parties de carrière à la fois dans une dimension RH, managériale et organisationnelle ; afin de soutenir les dynamiques des établissements dans l'accompagnement individuel des agents.

4C – Compétences-clés

Les nombreuses mutations que connaissent les établissements de la Fonction publique hospitalière depuis plusieurs années impactent fortement les politiques de ressources humaines et de formation dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social.

Dans ce contexte particulièrement mouvant, les compétences et les pratiques attendues des agents de la FPH évoluent fortement. Les agents doivent être en capacité d'adapter facilement et « agilement » leurs compétences tout

au long de leur parcours professionnel. Ainsi, la maîtrise des compétences de base en communication écrite et orale, sur le plan numérique, le travail en équipe, les compétences liées à la maîtrise de l'espace et du temps, l'organisation, etc., restent des préalables indispensables pour envisager une évolution professionnelle dans le secteur, que celle-ci se concrétise par l'accès à la formation continue, l'accès à un concours, l'accès à une qualification ou une certification professionnelle ou encore une reconversion. La maîtrise de ces compétences-clés favorise également au-delà de l'évolution professionnelle, l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et à une citoyenneté active.

L'Anfh poursuit ses efforts pour accompagner les établissements et leurs agents en proposant un nouveau dispositif d'accompagnement et de formation aux compétences-clés qui s'articule autour de trois blocs :

- **sensibilisation** : aide à l'appropriation de la problématique ;
- **professionnalisation des acteurs et repérage** : accompagnement de l'ensemble des acteurs amenés à repérer, orienter ou accompagner les agents ;
- **parcours de formation agent** : comportant une phase de positionnement et un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement.

I-CARE

Projet de management participatif et intelligence collective. Il a vocation à intégrer de nouveaux modes managériaux et améliorer les dynamiques d'équipes dans les établissements. Le projet s'adresse aux encadrants et médecins, mais aussi aux équipes, notamment *via* un accompagnement qui leur est destiné.

Il se décline en deux grands volets que sont l'*Appreciative Inquiry* et le Codéveloppement. Ces démarches sont de pertinents outils managériaux basées sur l'échange, le partage et sont vecteurs d'intelligence collective. Le projet se décline en deux grands volets que sont l'*Appreciative Inquiry* et le Codéveloppement. Ces démarches sont de pertinents outils managériaux basées sur l'échange, le partage et sont vecteurs d'intelligence collective.

➤ *Appreciative inquiry*

L'approche *Appreciative Inquiry* est une méthode d'accompagnement du changement, nourrie par le courant de la psychologie positive et présente en France depuis 2004, qui a été mise en œuvre avec succès dans des univers professionnels divers. Elle marque une rupture avec l'approche traditionnelle de la résolution de problèmes pour centrer l'attention et faire reposer le changement sur les réussites, les acquis et les énergies positives des organisations, ceci selon une méthodologie précise.

➤ Codeveloppement professionnel

Le Codéveloppement professionnel mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour permettre à chacun d'améliorer sa pratique professionnelle grâce au partage d'expériences, à la réflexion individuelle et collective, à partir des problématiques rencontrées dans l'exercice de sa fonction.

Offre digitale

Dans un environnement en évolution : avancées technologiques, univers connectés, pédagogie en pleine évolution, etc., l'Anfh propose des formations à distance

— Ces parcours sur inscription sont des contenus de formation à utiliser dans le cadre des formations internes des établissements ou des sessions de formations dispensées par les prestataires de l'Anfh mais ne constituent pas une formation en tant que telle.

Formation à l'orthographe

L'Anfh propose à ses adhérents des formations digitales pour permettre aux agents de leurs établissements de se perfectionner en orthographe et en grammaire. Ce service en ligne permet un entraînement personnalisé et adapté au rythme de chacun.

Un outil simple, ludique et efficace : des progrès notables constatés après quelques heures d'entraînement. L'outil est accessible à partir de différents moyens numériques. Sa force ? Il s'adapte avec précision au niveau et au rythme d'acquisition de chacun afin de garantir un apprentissage ciblé et efficace.

Prodig

Pour héberger ces modules, l'Anfh s'est dotée d'une plateforme LMS (plateforme d'apprentissage en ligne) permettant à chaque établissement de disposer d'un espace personnalisé et sécurisé.

- > **Troubles du comportement de la personne âgée** (serious game*).
- > **Qualité de vie au travail** (serious game*).
- > **Soins sans consentement** (e-learning**).
- > **Fiabilisation et certification des comptes** (serious game*).
- > **Vis ma vie de cadre** (serious game*).
- > **Mission zéro risque, prévention des erreurs médicamenteuses** (serious game*).
- > **Série H, gestion du handicap au travail** (serious game*).

* Serious game

Application informatique, dont l'objectif est de combiner à la fois les aspects sérieux (serious) tels que l'enseignement, l'apprentissage, la communication ou encore l'information, avec des supports ludiques issus du jeu vidéo (game).

** e-learning

Formation faisant appel à l'Internet, elle permet un apprentissage avec des évaluations immédiates. L'utilisateur peut se former à son rythme, où et quand il veut.

E-Multi +

Ce dispositif d'intégration qui permet aux agents hospitaliers de découvrir les métiers et les carrières de la Fonction publique hospitalière et de se familiariser avec le fonctionnement des établissements publics hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux fait peau neuve et combine de nouvelles modalités d'apprentissage variées en version e-learning.

Le dispositif e-Multi + se compose de huit unités ludiques et interactives, d'une durée de 15 minutes chacune. Cette nouvelle version offre des contenus actualisés, un accès aux connaissances qui se fait de façon plus ludique (quiz interactifs, vidéos, jeux), une réelle interactivité et des échanges entre collègues tout en assurant un accompagnement par les animateurs locaux. Les établissements peuvent proposer e-Multi + aux agents sous trois modalités :

- > 100 % en e-learning ;
- > multimodal (des prérequis à réaliser à distance suivis d'un regroupement en présentiel), avec un ou des animateurs ;
- > en présentiel enrichi de médias, avec un ou des animateurs.

— Pour connaître les modalités d'inscription aux formations digitales, merci de vous rapprocher de votre délégation régionale.

Parcours

Parcours RH

L'Anfh vous propose un parcours de formation 100 % e-learning avec des modules à la carte.

L'objectif est de développer et renforcer les connaissances des agents dans le domaine des ressources humaines.

Ce parcours s'adresse donc à toute personne étant amenée à exercer des fonctions RH actuellement en poste ou nouvellement arrivée.

Exemples de modules thématiques :

- > paie ;
- > gestion des dossiers retraite ;
- > statuts et carrières ;
- > dialogue social ;
- > gestion de l'absentéisme ;
- > etc.

Le parcours sera accessible sur la plateforme LMS de l'Anfh.

Entretiens professionnels

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », complétés par le décret du 12 juin 2020 et l'arrêté du 23 novembre 2020, prévoient la suppression de la notation des agents de la Fonction publique hospitalière, à compter du 1^{er} janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution réglementaire va impacter considérablement les pratiques de l'évaluation, la gestion des RH et des carrières des agents.

C'est la raison pour laquelle l'Anfh a souhaité proposer aux établissements, évaluateurs et évalués, un dispositif d'accompagnement et de formation complet, composé d'événements, de formations en présentiel ou distanciel, ainsi que d'outils de gestion et de communication.

Modules Entretien professionnel à destination des évaluateurs :

- > La fixation des objectifs/indicateurs.
- > La formalisation d'un compte rendu d'entretien professionnel.
- > La conduite d'un entretien professionnel.
- > La préparation d'un entretien professionnel délicat.
- > Rappel du cadre réglementaire et des enjeux liés à l'entretien professionnel dans la Fonction publique hospitalière.
- > La mise en œuvre de l'entretien professionnel : les étapes-clés et les écueils à éviter.
- > Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel.

Parcours Cadre

Le parcours modulaire pour les encadrants de la FPH s'adresse à **tous les personnels en situation d'encadrement** (soignants, administratifs, techniques, logistiques, etc.) des établissements adhérents.

Composé de **13 modules**, il permet aux encadrants de prendre du recul sur leurs pratiques, leur métier, et de trouver une ressource dans la dynamique du groupe. Le parcours peut se suivre en intégralité ou en partie, parmi les modules proposés :

- > M1: **Positionnement**
« Quel manager suis-je ? » ;
- > M2: **Actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public ;**
- > M3: **Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH ;**
- > M4: **La qualité dans la FPH ;**
- > M5: **Communication et accompagnement au changement ;**
- > M6: **Gestion, conduite de projet ;**
- > M7: **Gestion des situations difficiles ;**
- > M8: **Gestion du temps de travail ;**
- > M9: **Conduire un entretien professionnel ;**

- > M10: **Manager des compétences ;**
- > M11: **Du manager au leader ;**
- > M12: **Optimiser son temps de travail ;**
- > M13: **Le management multi-sites.**

Un certificat professionnel FFP (optionnel) peut compléter ce parcours : il s'adressera en priorité aux personnels techniques, logistiques ou personnes en situation d'encadrement n'ayant pas été formées au management.

SSIAP

Les formations SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) sont des formations obligatoires pour les établissements recevant du public. L'Anfh propose à ses établissements adhérents de faciliter l'accès à ces formations, en mettant à disposition son marché. Ce marché est composé des modules suivants :

- > **SSIAP 1** initial ;
- > **SSIAP 1** recyclage ;
- > **SSIAP 1** remise à niveau ;
- > **SSIAP 2** initial ;
- > **SSIAP 2** recyclage ;
- > **SSIAP 2** remise à niveau ;
- > **SSIAP 3** initial ;
- > **SSIAP 3** recyclage ;
- > **SSIAP 3** remise à niveau.

—
Pour connaître les modalités d'inscription aux parcours, merci de vous rapprocher de votre délégation régionale.

CPF, un nouveau dispositif pour votre avenir professionnel



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Pour avancer dans votre vie professionnelle, vous disposez d'un nouvel outil: le Compte personnel de formation (CPF) pour développer vos connaissances et compétences. Pour plus d'informations, contactez votre délégation.

WWW.ANFH.FR

Offre de formation

Plan régional Auvergne - Rhône-Alpes 2022

Axe 1

Qualité de vie au travail (QVT), santé au travail et conditions de travail

AURA Cette mention signifie que la formation est à dimension régionale et sera programmée sur un lieu central en région ou à distance

DISPOSITIF cf. pages précédentes pour plus de détails

FORMATIONS DIGITALES cf. pages précédentes pour plus de détails

PARCOURS cf. pages précédentes pour plus de détails

GRATUIT cette mention signifie que les frais d'enseignement de la formation sont pris en charge sur les fonds régionaux.

PAYANT cette mention signifie que les frais d'enseignement de la formation sont pris en charge sur le plan de formation de l'établissement

- > RPS: Construire son plan d'actions de prévention des risques psycho-sociaux **GRATUIT**

- > RPS: Mettre en place une démarche de prévention des risques psycho-sociaux **GRATUIT**

- > RPS: Encadrement de proximité, comment manager les RPS **GRATUIT**
Module 1: Bases
Module 2: Approche de résolution de cas concrets

- > Améliorer ensemble le travail au quotidien : quelle place pour chacun **PAYANT**

- > Communication positive **GRATUIT**

- > Démarche appréciative / codéveloppement **DISPOSITIF**

- > Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel **GRATUIT**

- > Management : gérer ses émotions **GRATUIT**
Module 1: Le manager en situation de stress
Module 2: Le manager face au stress de son équipe

- > Management bienveillant **GRATUIT**

- > Prévenir la violence intra-équipe **PAYANT**

- > La Qualité de vie au travail **FORMATIONS DIGITALES**

- > Violence des usagers dans les services administratifs **PAYANT**

- > Violence des usagers : prévenir et faire face au sein des équipes **PAYANT**

- > Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes **PAYANT**

Axe 2

Accompagnement
des parcours
professionnels

- > 4C (compétences-clés) **DISPOSITIF**

- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Adjoint des cadres **PAYANT**

- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Assistant médico-administratif **PAYANT**

- > Formation d'adaptation à l'emploi (FAE):
Technicien supérieur hospitalier **PAYANT**

- > Parcours ASH **GRATUIT**
Module 1: Connaissance du milieu institutionnel,
déontologie, relations professionnelles
Module 2: Démarche de soins qualité
Module 3: Entretien et hygiène
Module 4: Assistance aux patients dans les actes
de la vie quotidienne

Axe 3

Adaptation
aux actualités
réglementaires/
GHT

- > Formation achats GHT **GRATUIT** | **AURA**
Module 1: Les fondamentaux de l'achat public en GHT
Module 2: Le management et l'animation de la fonction
achats en GHT
Module 3: Le contrôle de gestion des achats en GHT

- > Manager à l'échelle du GHT **GRATUIT** | **AURA**

Axe 4

Ressources
humaines/
formation/
management

-
- > Animer une réunion **GRATUIT**
-
- > Astreintes de direction: cadre des fonctions et responsabilités **PAYANT**
-
- > Compétences individuelles et collectives « Vis ma vie de cadre » **FORMATIONS DIGITALES**
-
- > Conseil en évolution professionnelle **GRATUIT**
 - Niveau 1 – Module 1: Module de base
 - Niveau 1 – Module 2: Conduite d’entretien
 - Niveau 2 – Module 1: Rôle et outils du conseiller dans la coconstruction du projet d’évolution professionnelle
 - Niveau 2 – Module 2: Mobilisation et participation au réseau des acteurs
 - Niveau 2 – Module 3: Les métiers et statuts de la FPH, les spécificités territoriales
 - Niveau 2 – Module 4: Accompagnement des publics spécifiques
 - Niveau 2 – Module 5: Accompagnement à l’utilisation des différents outils de recherche d’emploi, CV, lettre de motivation, ressources documentaires
 - Niveau 2 – Module 6: Conseil à la reprise et à la création d’entreprise
-
- > Construire et mettre en œuvre le plan de formation de l’établissement **GRATUIT**
-
- > GPMC: Accompagnement des établissements sur le développement du management des métiers, emplois et compétences **DISPOSITIF**
-
- > Évaluation des actions de formation **GRATUIT**
-
- > Formation de formateurs occasionnels au sein de son établissement: élaborer, animer et évaluer une action de formation **GRATUIT**
-
- > Formation des encadrants aux entretiens professionnels et de formation et à l’intégration, dans leurs pratiques managériales, du management des compétences **GRATUIT**
-
- > Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel – e-learning **GRATUIT**

Axe 4 suite

Ressources
humaines/
formation/
management

- > Parcours encadrants **PARCOURS**
 - Module 1: Positionnement initial obligatoire
 - Module 2: Actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public
 - Module 3: Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH
 - Module 4: La qualité dans la FPH
 - Module 5: Communication et accompagnement du changement
 - Module 6: Gestion et conduite de projet
 - Module 7: Gestion des situations difficiles
 - Module 8: Gestion du temps de travail
 - Module 9: Conduire un entretien professionnel
 - Module 10: Manager des compétences
 - Module 11: Du manager au leader
 - Module 12: Optimiser son temps de travail
 - Module 13: Le management multi-sites

- > Renforcer sa posture de formateur occasionnel au sein de son établissement **GRATUIT**

- > Série H - Gestion du handicap au travail
FORMATIONS DIGITALES

- > Parcours RH **FORMATIONS DIGITALES**

- > Être tuteur de stage, public AS-AMP-AES **PAYANT**

- > Être tuteur de stage: optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux **PAYANT**

- > La fixation des objectifs/indicateurs **PARCOURS**

- > La formalisation d'un compte rendu d'entretien professionnel **PARCOURS**

- > La conduite d'un entretien professionnel **PARCOURS**

- > La préparation d'un entretien professionnel délicat **PARCOURS**

- > Rappel du cadre réglementaire et des enjeux liés à l'entretien professionnel dans la Fonction publique hospitalière **PARCOURS**

- > La mise en œuvre de l'entretien professionnel: les étapes-clés et les écueils à éviter **PARCOURS**

Axe 5

Parcours patient et prise en charge

- > Accompagner les aidants **GRATUIT**
- > Accueil téléphonique et physique des familles/
visiteurs : renseigner et orienter **PAYANT**
- > Bientraitance des personnes accueillies **GRATUIT**
- > Changer de regard sur la personne âgée hospitalisée
GRATUIT
- > Communication non verbale en EHPAD **PAYANT**
- > Connaître le vieillissement pour améliorer la prise
en charge du résident **PAYANT**
- > Dénutrition en EHPAD **PAYANT**
- > Distance professionnelle **PAYANT**
- > Écrits professionnels en psychiatrie **GRATUIT**
- > Accompagnement de la fin de vie **GRATUIT**
- > Accompagner le soin par le toucher **GRATUIT**
- > Communication des écrits professionnels :
par qui, pour qui, comment, pourquoi? **GRATUIT**
- > Gestion des conflits avec les familles **PAYANT**
- > Ethnopsychiatrie **GRATUIT**
- > Soins sans consentement **FORMATIONS DIGITALES**
- > Isolement et contention en psychiatrie et mesures
de désescalade **PAYANT**
 - Module 1:** Du bon usage de l'isolement, la contention
en psychiatrie: partage d'un cadre de référence
 - Module 2:** La prévention des états d'agitation/de violence
 - Module 3:** La sécurisation des pratiques d'isolement,
de contention – La contention en service de psychiatrie
générale
 - Module 4:** La sécurisation des pratiques d'isolement,
de contention – La contention de la personne âgée
 - Module 5:** Analyses réflexives et amélioration
des pratiques professionnelles

Axe 5 suite

Parcours patient et prise en charge

- > Laïcité/multiculturalisme **GRATUIT**

- > L'évaluation du besoin des enfants en protection de l'enfance **GRATUIT**

- > Liberté et sécurité: quelle conciliation possible? **GRATUIT**

- > Manutention des personnes dépendantes **GRATUIT**

- > Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou pathologies dites apparentées **PAYANT**

- > Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie de Parkinson **GRATUIT**

- > Mission zéro risque (prévention des erreurs médicamenteuses) **FORMATIONS DIGITALES**

- > Posture professionnelle vis-à-vis de la contention en établissement médico-social et social **PAYANT**

- > Précarité et rupture du parcours de soins **GRATUIT**

- > Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé **GRATUIT**
Module 1: Vaccination: un enjeu majeur de prévention en santé publique
Module 2: Les fondamentaux de la vaccination

- > Prise en charge de la douleur **GRATUIT**
Module 1: Sensibilisation
Module 2: Perfectionnement

- > Prise en charge des conduites addictives **GRATUIT**

- > Prise en charge des patients atteints d'AVC **PAYANT**

- > Prise en charge des patients du secteur psychiatrique vers le médico-social **PAYANT**

- > Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD **GRATUIT**

- > Professionnel de santé et téléconsultation dans la télémédecine **GRATUIT**

Axe 5 suite

Parcours patient et prise en charge

- > Risques suicidaires chez la personne accueillie **PAYANT**
- > Santé buccodentaire des personnes âgées **GRATUIT**
- > Techniques de l'hypnose dans le soin **GRATUIT**
- > Santé sexuelle dans une approche pluri-professionnelle **GRATUIT**
- > Soignants et travail de nuit en EHPAD **PAYANT**
- > Soins sans consentement **FORMATIONS DIGITALES**
- > Temps du repas: un moment de convivialité partagé **PAYANT**
- > Troubles de la déglutition **GRATUIT**
- > Troubles du comportement de la personne âgée **FORMATIONS DIGITALES**
- > Bases de connaissances et prise en charge de la douleur **PAYANT**
- > Être professionnel face à la confidentialité – personnel soignant **PAYANT**
- > L'évaluation du besoin des enfants en protection de l'enfance **PAYANT**

Axe 6

Administratifs – techniques – logistiques

- > Codage de l'activité externe: optimiser la chaîne de facturation **GRATUIT**
- > Manger-mains **GRATUIT**
- > Gérer les dossiers retraite des agents de la FPH **GRATUIT**
- > Incontournables de la chaîne accueil – facturation – recouvrement des soins **GRATUIT**
- > Manutention des charges inertes **GRATUIT**
- > Optimiser votre codage PATHOS et GIR: véritable enjeu financier en EHPAD **GRATUIT**

Axe 6 suite

Administratifs –
techniques –
logistiques

- > Connaissance de la personne âgée pour le personnel non soignant **PAYANT**

- > Gestion des stocks **GRATUIT**

- > SSIAP **PARCOURS**
 - SSIAP 1 initiation
 - SSIAP 1 remise à niveau
 - SSIAP 2 initial
 - SSIAP 2 recyclage
 - SSIAP 2 remise à niveau
 - SSIAP 3 initial
 - SSIAP 3 recyclage
 - SSIAP 3 remise à niveau

- > Être professionnel face à la confidentialité – personnel non soignant **PAYANT**

- > AMA: missions et compétences **PAYANT**

Axe 7

Personnel
medical

- > Accompagnement du développement des compétences et des carrières **GRATUIT | AURA**

- > Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions **GRATUIT | AURA**

- > Construire un projet en équipe **GRATUIT | AURA**

- > Vie professionnelle en équipe hospitalière **GRATUIT | AURA**

Anfh
www.anfh.fr

—

Alpes
26, rue Gustave Eiffel
CS 10632
38 024 Grenoble CEDEX 1

—

04 76 04 10 40
alpes@anfh.fr

Auvergne
26, rue Le Corbusier
ZAC des Acilloux
63800 Cournon d'Auvergne

—

04 73 28 67 40
auvergne@anfh.fr

Rhône
75, cours Émile Zola
BP 22174
69603 Villeurbanne CEDEX

—

04 72 82 13 20
rhone@anfh.fr